

## PROCÉDURE CIVILE, VOIES D'EXÉCUTION les dernières réformes et ses conséquences pratiques

### Renseignements

#### **ERAGE Lorraine Délégation Metz**

Maison de l'Avocat  
4 Rue de la Garde  
57000 METZ

Tél : 07 87 00 20 82  
Fax : 03 83 37 19 95

Mail : lorraine-metz@erage.eu  
Case Palais : B 402

### Date

**05/04/2019**

### Horaires

**De 9h30 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h00**

### Lieu de la formation

CCI  
10/12 Avenue Foch – 57000 METZ

### Intervenant(s) :

Mme Natalie FRICERO, *Professeur à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, Présidente de la Commission nationale d'examen d'avocats*

Un avocat discutant

### Durée

06:00 heures

### Spécialisation(s)

Procédure

### Niveau(x)

2. Approfondissement
3. Expertise

Evaluation : fiche d'évaluation à l'issue de la formation



Prérequis : Connaissance de base de la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,..)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants

### Objectifs de la formation :

- Maîtriser les évolutions de la réforme du projet de loi 2018-2022
- Appréhender les évolutions liées à la justice prédictive et ses conséquences pratiques
- Faire le point des dernières actualités jurisprudentielles en matière de procédures civiles d'exécution

### Programme :

- 1) L'Impact des réformes de la procédure civile et du numérique (communication par voie électronique, justice prédictive...)
- 2) Le nouveau schéma procédural de première instance
  - procédure écrite
  - procédure orale
- 3) La procédure d'appel : actualité jurisprudentielle
- 4) Les voies d'exécution
  - la procédure devant le Juge de l'exécution
  - la saisie immobilière

#### A retourner à :

#### ERAGE Lorraine Délégation Metz

Maison de l'Avocat  
4 Rue de la Garde  
57000 METZ

Tél : 07 87 00 20 82  
Fax : 03 83 37 19 95

Mail : lorraine-metz@erage.eu  
Case Palais : B 402

#### Date

05/04/2019

#### Horaires

De 9h30 à 12h30 et  
de 14h00 à 17h00

#### Durée

06:00 heures

#### Lieu de la formation

CCI  
10/12 Avenue Foch – 57000 METZ

#### Niveau

- 2. Approfondissement
- 3. Expertise



#### Spécialisation

Procédure

#### Programme

Voir le programme de formation joint à ce présent bulletin.

#### Formation limitée à :

70 personnes

#### Date limite d'inscription

8 jours avant la date de la formation.

#### Modalités de règlement

Paiement par chèque à l'ordre de l'ERAGE  
1 chèque par participant et par formation

#### Renseignements sur le participant

Civilité : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Barreau : .....

Cabinet ou structure: .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Case Palais : .....

E-mail : .....

Jeune Barreau (moins de 2 ans d'exercice) Année prestation serment .....

Profession :  Avocat Libéral  Avocat Salarié  Magistrat  Juriste

Autre, précisez .....

#### ERAGE organisme de formation N° 42670280867

#### Conditions générales

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été émargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez-vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées.

**Cette formation est susceptible d'être prise en charge** par le FIFPL ou Actalians, sur demande préalable auprès des organismes, en fonction de votre dossier individuel.

**Les données à caractère personnel** collectées par le présent formulaire font l'objet d'un traitement automatisé par l'Ecole Régionale des Avocats du Grand Est à des fins de gestion administrative et pédagogique. Conformément aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement concernant vos données, que vous pouvez exercer en nous adressant votre demande à l'adresse [dpo@erage.eu](mailto:dpo@erage.eu), assortie d'une pièce d'identité. Pour toute information complémentaire concernant notre politique de protection des données à caractère personnel, nous vous invitons à consulter cette dernière sur notre site internet : [www.erage.eu](http://www.erage.eu).

Fait le ..... à .....

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du programme de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

*Signature et cachet*

#### Coût de la formation :

Avocat 2 premières années d'exercice : 150 €/jour

Avocat et autre public : 210 €/jour